

Projet de parc éolien de Huisne et Braye sur les communes de Cormes et de Cherré-Au : Ouverture de l'enquête publique

Le projet d'implantation de 4 éoliennes sur les communes de Cormes et de Cherré-Au fera l'objet d'une enquête publique du 27 mai au 26 juin 2019. Tous les riverains sont invités à venir consigner sur un livret d'enquête leurs remarques sur le projet.

Le projet éolien de Huisne et Braye

Depuis 2013, energieTEAM étudie la faisabilité d'un projet éolien sur les communes Saint-Maixent, Cormes, Lamnay et Cherré. Dès lors, avec l'accord des propriétaires, des exploitants agricoles et des élus du territoire, la société a mandaté des bureaux d'études experts afin d'étudier l'environnement du projet sur les aspects écologiques, paysagers et acoustiques, notamment.

Les conclusions de ces études ont permis de déterminer les caractéristiques techniques du projet. Celles-ci ont été présentées aux conseils municipaux des communes d'implantation et à la population lors de deux permanences d'information, en avril 2018. Puis, l'ensemble des résultats a été compilé dans le dossier d'étude d'impact environnemental, déposé en Préfecture de la Sarthe, en juillet 2018.

Le site

Le projet de Huisne et Braye se situe au sud de l'autoroute A11 et il s'inscrit dans un environnement agricole, éloigné des bourgs communaux. Il compte quatre éoliennes réparties sur le territoire des communes de Cormes et de Cherré-Au. Ce parc éolien d'une puissance totale maximum de 16,8 MW, pourrait produire jusqu'à 37 millions de kWh par an, ce qui équivaut à la consommation annuelle en électricité de 7 800 foyers (chauffage compris).

Afin de garantir une insertion optimale, des mesures environnementales en faveur de la biodiversité seront réalisées. Par ailleurs, des aménagements paysagers sont proposés aux habitants des communes afin d'améliorer le cadre de vie et de pérenniser la trame bocagère. EnergieTEAM a également à cœur de soutenir les associations locales en faveur de la préservation de l'environnement et du patrimoine.

Une enquête publique pour recueillir les avis des riverains

Aujourd'hui le projet doit faire l'objet d'une enquête publique au même titre que tout projet d'implantation de parc éolien.

A partir du 27 mai, les habitants peuvent rencontrer le commissaire-enquêteur désigné par le tribunal administratif et consigner sur le registre d'enquête toutes les remarques inhérentes au projet. Ce registre,

accompagné de l'intégralité du dossier présenté aux services de l'Etat, sera à la disposition des habitants pendant un mois, soit jusqu'au 26 juin 2019, dans les mairies de Cormes et de Cherré-Au.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des habitants en mairies de Cormes et de Cherré-Au, aux dates suivantes :

- Lundi 27 mai 2019 de 14h00 à 17h30 en mairie de CHERRE-AU
- Jeudi 6 juin 2019 de 16h00 à 18h00 en mairie de CORMES
- Jeudi 13 juin 2019 de 08h30 à 12h00 en mairie de CHERRE-AU
- Mercredi 19 juin 2019 de 10h00 à 12h00 en mairie de CORMES
- Mercredi 26 juin 2019 de 08h30 à 12h00 en mairie de CHERRE-AU

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera transmis au commissaire-enquêteur qui rédigera un avis sur le projet.

Quelques mois plus tard, le dossier passera en commission départementale des sites, et enfin le Préfet fera connaître sa décision sur le projet.

Les retombées économiques pour le territoire

Voirie, génie civil, câblage électrique, création d'espaces verts, de chemins ou plantation d'arbres, mais aussi notaires, bureaux d'études... le parc a déjà bénéficié et bénéficiera, de l'expertise des entreprises locales pour achever sa réalisation. Il aura ainsi contribué à développer l'activité économique du territoire.

Enfin, dès que le parc sera en activité, les taxes reversées aux collectivités concernées (bâti foncier, IFER, CFE et CVAE) permettront de financer les projets de développement des communes et de la communauté de communes et ainsi en compléter leur attractivité.

EnergieTEAM 3ème exploitant éolien français

La société energieTEAM est spécialisée depuis dix-sept ans dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens. Forte de cette expérience, energieTEAM est aujourd'hui le premier exploitant éolien des Pays de la Loire et le troisième en France avec plus de 350 éoliennes en service (800 MW).

L'enquête publique s'étend du 27 mai au 26 juin 2019 inclus. Les observations du public peuvent également être transmises par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

L'avis d'enquête publique et l'ensemble des documents seront consultables sur le site internet de la préfecture, à l'adresse suivante : www.sarthe.gouv.fr rubrique « Publications » - « Consultations et Enquêtes publiques » - commune de CHERRE-AU ou CORMES